Centre de formation NOVAPLACE

Espace Domofutura, pôle d'activités du Centre Mosellan Route nationale 74 57340 MORHANGE
Tel : 03 87 57 67 59 - Mail : cfa.novaplace@cmsea.asso.fr
Certifié Qualiopi sous le numéro QUA22030130. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie Action de Formation, Centre de Formation des Apprentis et Validation des Acquis de l'Expérience

Action de formation – Champ du handicap

Public-cible : Professionnels exerçant dans des établissements/services du champ handicap

Prérequis : Aucun.

Durée de la formation : 1 jour soit 7 heures en centre de formation

Objectifs généraux et contenus de l'action de formation

- Identifier son cadre d'intervention pour se situer en tant que professionnel de l'accompagnement : cadre légal, dispositifs, acteurs et réseaux
- Instaurer une relation professionnelle dans le respect de la singularité de la personne et de ses besoins
- Concourir à l'élaboration et la mise en œuvre du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe
- Mobiliser les actes de la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie de la personne
- Accompagner la personne dans les activités de la vie sociale
- Communiquer dans le cadre de l'accompagnement social

Au quotidien, de nombreux professionnels réalisent des interventions sociales et des actions éducatives visant à accompagner des personnes en situation de handicap touchées par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine et la nature. Grâce à leurs connaissances, compétences, savoir-faire et savoir-être, ils prennent en compte les difficultés liées à l'âge, à l'évolution de la maladie, de la déficience ou encore, des conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre aux personnes qu'ils accompagnent d'être actrices de leur projet de vie.

Les enseignements qui composent cette action ont pour objet de développer une réflexion sur le cadre d'intervention pour se situer en tant que professionnel de l'accompagnement social et se questionner sur sa posture professionnelle. Grâce à une approche historique et juridique, tout en s'appuyant sur les politiques sociales, cette action de formation présente les principaux secteurs, textes de lois, services, établissements et les spécificités des publics accompagnés qui requiert des pratiques professionnelles adaptées.

Espace Domofutura, pôle d'activités du Centre Mosellan Route nationale 74 57340 MORHANGE
Tel : 03 87 57 67 59 - Mail : cfa.novaplace@cmsea.asso.fr
Certifié Qualiopi sous le numéro QUA22030130. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie Action de Formation, Centre de Formation des Apprentis et Validation des Acquis de l'Expérience

Programme de formation :

- **Introduction au handicap (3,5h) :** Focus sur les notions de handicap, « en situation de handicap », définitions. Point sur l'évolution historique des représentations sociales sur le handicap et les personnes en situation de handicap. Présentation des différents types de handicap, des données épidémiologiques et des modèles théoriques pour penser le handicap. Focus sur les recommandations des bonnes pratiques.
- **Droit du handicap (3,5h) :** En privilégiant une approche juridique, législative et des politiques sociales, focus sur les principaux textes relatifs au champ du handicap et aux personnes en situation de handicap dont les lois du 30 juin 1975, du 2 janvier 2002, du 11 février 2005. Présentation des différents lieux de vie et d'accueil des enfants et adultes en situation de handicap dans le secteur social, médico-social et éducatif. Point sur les publics accueillis et accompagnés, la règlementation, les principales missions, les financements et les dispositifs d'évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux. Zoom sur la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Modalités d'évaluation de la formation : Tout au long de la formation.

- Une auto-évaluation permet de mesurer les connaissances et compétences en début de formation.
- Un questionnaire de connaissances en fin de formation permet d'évaluer les acquis.